

www.ville-saran.fr

CABINET DU MAIRE ET DES ÉLUS M. PREVOT Sébastien téléphone : 02 38 80 35 23 cabinet.maire@ville-saran.fr

> OBJET : Desserte en bus de Pôle 45

ORLÉANS MÉTROPOLE Monsieur CHAILLOU Christophe Président 5, Place du 6 juin 1944 CS 95801 45058 ORLÉANS CEDEX 1

Monsieur le Président,

Dans un article paru le 8 novembre dernier dans le quotidien *La République du Centre*, consacré au e-commerce et notamment à l'activité du site Amazon de Saran, plusieurs syndicalistes de l'entreprise saranaise alertent sur la hausse de l'activité par rapport aux années précédentes.

Je ne peux d'ailleurs que constater et regretter que l'on fasse la part belle à un trust comme Amazon puisque son activité ne se limite pas aux produits essentiels, et tout cela au détriment des petits commerçants que le gouvernement contraint à fermer.

Le pic d'activité n'est pas encore atteint puisqu'une augmentation de 20 % à 30 % des commandes est encore attendue. Amazon recrute plusieurs donc centaines d'intérimaires chaque semaine afin d'y faire face. Ainsi d'ici peu, ce seront 4 000 salariés qui se relayeront dans les entrepôts de Pôle 45.

Parmi les problèmes rencontrés pour faire respecter les gestes barrières, les représentants syndicaux pointent la question des transports en commun et notamment des « bus bondés » dans lesquels se retrouvent les salariés d'Amazon.

En novembre 2017, la ligne 73 avait été créée, destinée aux salariés du Pôle 45 afin que ceux-ci puissent se rendre de manière plus facile et directe sur leur lieu de travail, notamment au départ de la gare d'Orléans.

Quatre allers et quatre retours, devant correspondre aux horaires d'entrées et de sorties, ont été mis en place du lundi au vendredi.

A plusieurs reprises, je suis intervenue pour demander que cette ligne puisse fonctionner tous les jours de la semaine, des salariés travaillant également les samedis et dimanches, notamment pour Amazon.

Aujourd'hui, alors que la situation sanitaire est alarmante, tous les efforts doivent être faits pour faire reculer la pandémie. L'un des leviers dans notre Métropole est d'assurer aux salariés obligés de se rendre au travail qu'ils puissent le faire en toute sécurité, notamment dans les transports en commun.

En ce sens, je vous demande d'augmenter très rapidement le nombre de bus desservant Pôle 45, notamment sur les lignes 73, 3 et 11, aux horaires d'entrées et de sorties des entrepôts d'Amazon et des autres entreprises du secteur.

Plus généralement, je propose que la Métropole orléanaise décide de mettre en place la gratuité des transports en communs durant la période de pandémie et organise des distributions gratuites de masques à l'ensemble des habitants et notamment pour les salariés utilisant les transports en communs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Hautin

maire de Saran

Copie : Préfet du Loiret